

ASSOCIATION AVATH

Missions et présentation du FH DEFIS à Solliès Pont.

Le foyer DEFIS à Solliès Pont assure l'hébergement et l'accompagnement d'adultes en situation de handicap, ayant une notification ESAT/FH et travaillant en ESAT.

Le foyer est situé près de la gare, le centre-ville est accessible à pied et facilite le travail sur l'autonomie des résidents.

Le foyer est constitué de 2 bâtiments et d'1 appartement passerelle. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle équipée d'une salle de bain et de toilettes.

L'appartement passerelle, situé dans un immeuble mitoyen, accueille 3 résidents plus autonomes qui disposent de 3 chambres individuelles, 2 salles de bains et un WC, une salle de séjour et une cuisine.

Le foyer est un lieu de vie qui vise à améliorer l'autonomie personnelle et sociale des adultes qui ont des difficultés à se loger, se prendre en charge au quotidien, s'autogérer et ne pas se mettre en danger.

Le foyer a une capacité d'accueil de 10 places permanentes et 1 place d'accueil temporaire. Il est ouvert toute l'année sauf 2 semaines de fermeture l'été.

Orientations générales du foyer

Le projet d'établissement est basé sur :

Le projet personnalisé

Le bien-être de l'individu

L'autonomie

La socialisation

<u>L'équipe est composée de :</u>

- 1 directrice adjointe
- 1 animateur et 1 animatrice à 1 ETP
- 1 animateur à 0.70 ETP
- 1 animatrice à 0.60 ETP
- 1 éducatrice spécialisée à 0.50 ETP
- 1 assistante de service social à 0.10 ETP
- Le foyer bénéficie, pour partie, du personnel commun à l'ESAT et au SAVS de la ferme du Gapeau : personnel administratif, cuisine et entretien.



ASSOCIATION AVATH

Missions et présentation du FOJ DEFIS Solliès-Pont

Ses missions générales sont de :

« Développer l'autonomie des résidents, de prévenir toute forme de régression par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées [...] Ces activités manuelles, d'expressions, sportives peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement et doivent être adaptées aux capacités des résidants. »

Le foyer occupationnel répond à ces missions par un accueil de jour, les lundis, mardi, mercredi, vendredi de 8h45 à 15h45 et de 8h45 à 14h le jeudi, le temps de 14h à 16h est consacrée aux réunions (réunions d'équipe, rencontres des partenaires, bilan des résidents).

Orientations générales du foyer

Les objectifs généraux sont de :

- Donner la possibilité à la personne accueillie de participer, avec d'autres, aux activités cognitives, d'expression, de loisirs en groupe, de prise d'autonomie et de responsabilisation..
- Créer un espace où les expériences s'inscrivent dans la réalité de la vie sociale et donnent du sens aux actes de la vie dans lesquelles ils s'engagent.

Les objectifs opérationnels visent à :

- favoriser l'épanouissement et l'enrichissement personnel
- valoriser les compétences individuelles
- restaurer l'image de soi et que l'on donne de soi
- favoriser l'autonomie et l'inscription dans la réalité sociale.
- Assurer à la personne prise en charge le maintien des acquis constatés lors de son arrivée au Foyer.

- Faire participer la personne en situation de handicap à des activités d'éveil,
 d'ouverture sur la vie sociale et culturelle.
- Aider la personne à devenir autonome dans les gestes de la vie courante.
- Lui permettre d'être capable de prendre des responsabilités (dans la mesure de ses capacités) au travers de l'accomplissement de différentes tâches domestique au sein du groupe.
- Le tout dans le respect dû à soi-même et à "l'autre".

Les moyens

- Le projet personnalisé
- Les activités :

Activités liées à la prise en charge de la vie quotidienne du groupe.

Activités favorisant l'intégration sociale.

Activité valorisant les compétences.

Activités visant l'épanouissement de la personne.

L'équipe du FO est composée de :

- 1 directrice adjointe
- 2 éducatrices à 0.70 ETP
- 1 éducatrice à 0.40 ETP
- 1 éducateur à 0.20 ETP
- 1 assistante de service sociale à 0.10 ETP
- Le foyer bénéficie d'une partie du temps du personnel commun au site de Solliès: personnel administratif, cuisine et entretien.
- Le foyer bénéficie d'une partie du temps du personnel commun à l'ensemble des structures de l'association : personnel administratif et agents de service.